

Comité du programme et budget

Vingt-cinquième session
Genève, 29 août – 2 septembre 2016

PROPOSITION DU GROUPE B CONCERNANT LE POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS RELATIVES A LA GOUVERNANCE

1. À sa vingt-quatrième session, le Comité du programme et budget (PBC) :

“i) reconnaissant la nécessité de se pencher sur la question de la gouvernance, conformément à la demande des assemblées des États membres de l'OMPI à leur cinquante-quatrième série de réunions (voir le document WO/PBC/24/17 au point 16 et le document WO/PBC/24/18, également au point 16);

“ii) a engagé d'intenses débats sur cette question à ses vingt-troisième et vingt-quatrième sessions. Ces débats ont abouti aux propositions formulées à la vingt-troisième session, reproduites aux annexes I et II du document WO/PBC/23/9 et dans le document soumis par le président, qui a été diffusé lors de la vingt-quatrième session (et qui fait l'objet de l'annexe I du présent document (WO/PBC/24/18)). Si des divergences de vues ont persisté entre les délégations, ces dernières ont exprimé la volonté de poursuivre le débat sur cette question;

“iii) est convenu que les discussions sur la question de la gouvernance à l'OMPI se poursuivraient à la vingt-cinquième session du PBC compte tenu de la recommandation n° 1 figurant dans le rapport d'examen du Corps commun d'inspection (CCI) (JIU/REP/2014/2) intitulé “Examen de la gestion et de l'administration de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle”; et

“iv) a décidé que les États membres présenteraient, en temps voulu avant sa vingt-cinquième session, mais au plus tard le 1^{er} juillet 2016, des propositions relatives à des thèmes précis à aborder, et il a prié le Secrétariat de rassembler ces propositions en vue de les faire figurer parmi les documents de travail de cette session.”

2. À cet effet, le Secrétariat a envoyé aux États membres une communication (votre la note C.N. 3677, datée du 7 juin 2016) les invitant à faire part, pour le 1^{er} juillet 2016, de toute proposition éventuelle sur les questions susmentionnées.
3. La République hellénique de Grèce a soumis, au nom du groupe B, la proposition ci-après concernant le point 17 de l'ordre du jour (Questions relatives à la gouvernance).

[La proposition du groupe B suit]

PROPOSITION DU GROUPE B
POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS RELATIVES A LA GOUVERNANCE

Le groupe B n'a pas de question nouvelle à soulever concernant la gouvernance. Toutefois, nous restons préoccupés par le manque d'efficacité des réunions et saurions gré au Secrétariat de toute suggestion ou proposition visant à remédier à ce problème. En outre, nous souhaiterions demander au Secrétariat de présenter un exposé sur la réforme statutaire de 2003 afin de tenir les États membres informés des incidences de cette réforme et de les encourager à y adhérer en vue de sa mise en œuvre.

[Fin du document]